L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 FEVRIER 1856.

Journal publié par
G. F. WEISSE & Co.,
RESTITUTEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, F. SEVESTE,
H. DUVERGER, S. SLEVIN.

Rue de Chartres No. 35, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 14 FEVRIER.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il ne présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur convient un compte particulier pour une aussi courte période sous surcharge très peu de temps à la comptabilité, nous avons résolu de tout confier au autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

HOSPICE DES ALIÉNÉS.

Tous les ans à l'ouverture de la session législative les divers conseils d'administration qui relèvent de l'Etat font leurs rapports aux chambres. Nous croyons utile de les présenter au public sous une forme moins complexe que celle que doivent avoir de pareils documens, destinés à éclairer la législature sur la situation de la plupart de nos établissemens publics. Les chiffres effraient le lecteur, et tandis que les rapports n'obtiennent pas de lui un seul regard il parcourt volontiers l'analyse qu'en fait rapidement aujourd'hui.

Nous avons rendu compte hier du rapport de l'ingénieur de l'Etat; nous allons maintenant nous occuper de celui des directeurs de l'Hospice des Aliénés établi à Jackson. Bien que de nombreuses maladies aient sévi l'année dernière dans les paroisses rurales de la Louisiane et dans celle même où se trouve l'hospice, les malheureux pensionnaires de l'asile ont été jusqu'à un certain point épargnés, et plusieurs d'entre eux ont même recouvré la raison.

Le bâtiment central, pour la construction duquel l'Etat a alloué en 1855 une somme de vingt mille piastres, n'est pas encore terminé, mais les travaux sont poussés avec une grande activité. Il aura quatre étages, indépendamment du rez-de-chaussée, et plaide de façade et 190 de profondeur. Les différentes pièces couvriraient une superficie d'un mille; elles comprennent l'appartement du surintendant et de sa famille, le bureau et les salons de réception, une chapelle de 47 pieds de largeur sur 60 de longueur, six réfectoires; ainsi que des parloirs, des dortoires, etc. Il n'est pas probable que ce local soit jamais trop étroit pour contenir les pensionnaires qui y seront menés. Au rez-de-chaussée seront emmagasinées les subsistances et seront placés les fourneaux et autres appareils nécessaires à un aussi vaste établissement. Les ailes et les dépendances qui les relient au principal corps de batiment ont trois étages, et l'ensemble des constructions offre une façade de 314 pieds.

Dans l'érection de l'édifice central, les administrateurs ont eu principalement en vue la solidité et une disposition intérieure adaptée à la destination du bâtiment. Aussi les dépenses ont-elles dépassé de beaucoup ce qui avait d'abord été fixé. Quant aux matériaux, les administrateurs les ont fournis eux-mêmes, l'expérience leur ayant prouvé que les constructeurs n'en donnent ni jamais que de très mauvaise qualité.

Les dépenses de l'hospice pendant l'année 1855 se sont élevées à $39,177 75 1/2 dont $18,759 92 1/2 pour les subsistances et le salaire des employés. La somme affectée à l'établissement ayant été insuffisante, les administrateurs ont dû puiser dans la caisse des constructions. Il a été ainsi prélevé six mille piastres en trois ans, et ce n'est que si l'hospice suffira à payer les dépenses intérieures jusqu'au moment où la législature votera l'allocation de la présente année.

Il a été reçu en 1855 environ mille piastres de plus qu'en 1854 des malades qui sont en état de payer. Il est probable que maintenant qu'un vaste édifice a été ajouté aux anciens batiments, les familles riches qui ont le malheur de compter dans leur sein des membres frappés d'aliénation mentale les placeront dans l'hospice de l'Etat. La répartition qu'elles paieront contribuera à diminuer le fardeau public.

Il n'est pas probable que le grand corps de batiment en voie de construction soit terminé avant la fin de l'année, et les dépenses d'ici là s'élèveront à quatorze mille piastres. L'achat et la pose des appareils, fournaux, etc., coûteront en outre six mille piastres. Voilà donc un total de vingt mille piastres auquel il faudra ajouter vingt autres mille piastres pour subvenir aux dépenses intérieures de l'hospice. L'allocation que sollicitent les directeurs est conséquemment de quarante mille piastres.

Il a été admis à l'hospice pendant l'année dernière 220 aliénés, dont 114 hommes et 106 femmes. Vingt-trois de ces malheureux (15 hommes et 11 femmes) ont recouvré la raison; vingt-huit sont morts; quatre ont été réclamés par leurs familles, et trois ne sont évadés. Le 31 décembre dernier, il restait à l'hospice 163 aliénés dont 84 hommes et 78 femmes. Tous ces aliénés, à l'exception de huit, étaient à la charge de l'Etat.

Depuis que l'hospice a été établi, il y a été admis 529 personnes, dont 311 hommes et 218 femmes. Sur ce nombre 211 sont mortes, 86 ont recouvré la raison, 83 ont été réclamées par leurs familles et 27 se sont évadées.

La cause qui produit le plus fréquemment la folie est la fièvre de marais, c'est à elle au moins que doit être attribuée la perturbation produite dans l'intelligence du plus grand nombre des pensionnaires de l'hospice de la Louisiane. Les autres causes sont ensuite, par ordre d'importance, l'intempérance, l'épilepsie, les anxiétés religieuses, la mélancolie, les chagrins d'amour, la jalousie, la trop grande application à l'étude, etc. De même qu'à l'hôpital de Charité, les pensionnaires les plus nombreux à l'hospice des Aliénés sont les Irlandais et les Allemands. Il n'y a à cet établissement qu'un seul fou âgé de plus de 80 ans; 30 sont âgés de 19 à 20 ans; 35, de 20 à 30 ans; 37, de 30 à 40 ans; 30, de 40 à 50 ans; 36, de 50 à 60 ans; 5, âgés de 60 à 70 ans; et 2, âgés de 70 à 80 ans. Les hommes de peine sont les plus nombreux dans l'hospice; viennent ensuite les fermiers et les couturières. Presque toutes les paroisses de la Louisiane sont jusqu'ici représentées dans l'hospice de Jackson.

Sur vingt-six cas de fièvre jaune qui se sont déclarés dans l'hospice, du 1er août au 10 octobre dernier, deux seulement de sont terminés fatalement.

Le médecin de l'établissement déclare dans son rapport que les malades sont traités avec la plus grande douceur. Il n'est permis à personne de les rudoyer, et l'employé qui s'emporte ou menace est immédiatement congédié. On occupant les fous, moralement et physiquement, sans néanmoins les fatiguer, on leur faisant prendre un salutaire exercice et en les entourant de soins, on a pu ramener chez beaucoup d'entre eux la flamme presque éteinte de la raison. Les hommes travaillent au jardin, dans la cour ou aux barrières, tandis que les femmes, lorsqu'elles ne se promènent pas, s'occupent de couture et d'autres travaux intérieurs. Ils reçoivent gratuitement le *Delta*, l'*Abeille*, le *Picayune*, le *Christian Advocate*, l'*Advocate de Baton Rouge* et quelques autres feuilles des paroisses rurales. On a remarqué qu'ils attachaient beaucoup la lecture des journaux.

L'IVRE DANS L'OUEST.—L'hiver de 1855-56 restera dans les souvenirs des habitans de l'Ouest. Jamais on n'avait vu pareille accumulation de neige dans les prairies de Indiana et de l'Illinois. Le service sur les nombreux chemins de fer qui traversent alors à Chicago est souvent interrompu, et dep trains partis de cette ville on s'y rendant sont restés ensevelis dans les neiges pendant plus de trente heures.

TRISTE ACCIDENT.—Le *Mémorial de Thibodaux* nous apprend la mort de M. Joseph Adrien Leblanc. Cet honorable citoyen était parti de Thibodaux pour retourner à Mouton; ses chevaux s'emportèrent et versèrent la voiture. M. Leblanc fut précipité par terre et se brisa une jambe. Quelques jours après il mourait bien que on lui eût amputé le pied d'abord nouvellement un démembrement fatal. M. Leblanc était né dans la paroisse St-Jacques; mais avait depuis peu établi son domicile à Mouton, dans la paroisse Terrebonne. Il n'avait pas trente-neuf ans et il laisse une veuve et six enfants.

EXPLOSION D'UN LOCOMOTIVE.—La locomotive *Hercule* a fait explosion jeudi dernier en dépôt de l'Embarcadero et de Clouet. Un nègre a été tué et deux autres blessés. L'affaire a été sérieuse, disait qu'une quinzaine voitures ont été mises hors d'usage.

AFFREUSE CATASTROPHE.—Un des comptoirs de Mississipi a été récemment le théâtre d'un affreux événement. M. R. R. Cone est dangereusement blessé de plusieurs coups de couteau, et son commis, M. Lagenbuhl, a été assassiné. Le meurtrier est un nègre, qui, après avoir commis son crime, a pris la fuite. Il a été arrêté et mis en prison.

Sociétés Télégraphiques.
TRADUCTIONS A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Washington, 10 fév.—Sénat.—M. Wynne présente une pétition demandant que la législature vote une somme pour compléter le vote sur la question de la division du district judiciaire du nord. Le délégué en fait la vérité et en recommande les prayers au favorable attention.

Divorce.—M. Hamilton, de Natchitoches, présente une pétition et une résolution pour la dissolution du mariage de Thomas Lyons avec Mary Lyons. Renvoyé au judiciaire.

Chambre.—Un deuxième bill est été introduit à ces fins.

Le Vice remplit provisoirement les fonctions de président du Sénat.

Il n'y a rien en outre chose d'important à la Chambre.

Navigation intérieure.

St Louis, 13 février.—Le Missouri, le Haut Mississipi et l'Illinois sont encore fermés par la glace, et rien ne fait prévoir une prochaine ouverture de la navigation.

L'Ohio monte à Cairo. Le temps continue à être très froid.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, bénéfice de M. Lagot. Le spectacle se composera de deux opéras, *Lucrèce Borgia* et le *Tableau parlant*. L'ouvrure de Donizetti et celle de Grétry, interprétées l'une après l'autre, formeront un curieux rapprochement et permettront aux oreilles les moins expérimentées de mesurer la distance qui sépare la musique si simple des maîtres d'autrefois de la musique plus complexe et plus savante de nos jours. Le *Tableau parlant* est un charmant opéra et M. Lagot y déjà obtenu un succès de bon aloi. Grâce à la représentation successive de deux opéras, le public aura l'occasion d'entendre la même soirée les premières chanteuses du théâtre d'Orléans. Le rôle de Gennaro, dans *Lucrèce*, sera chanté par M. Delegrave, et ce dernier chantera avec Mme Chanbier le duo du 4e acte qui avait été supprimé jusqu'à ce jour. On voit que l'affiche nous annonce un spectacle plein d'attrait. Nous nous trompons fort, ou la salle sera comble.

DERNIER COUCHER DE MLLE PAROD.—Mlle Parodi donne demain, vendredi, son dernier concert à la Nlle-Orléans. Tous les dilettanti de la Nlle-Orléans voudront faire leurs adieux à la grande cantatrice. On trouvera le programme dans une autre partie de nos colonnes: il est admirablement composé. Mlle Parodi et Mme Strakosch chanteront à la demande générale, et pour la première et la dernière fois, à la Nlle-Orléans, le chant national de l'Amérique: *The Star-Spangled Banner*.

DÉSIRÉ DELCROIX.

Ce jeune pianiste s'est fait entendre hier soir, pour la première fois, depuis son retour de France, dans une réunion particulière où se trouvaient les principaux artistes de notre ville. Le succès de Delcroix a été des plus complets et la chaleur des applaudissements a dû lui prouver combien son auditoire appréciait son beau talent.

Nous regrettons de ne pouvoir étudier, pour le moment, d'une manière complète, l'exécution de cet excellent pianiste, et d'être forcé de nous restreindre à quelques considérations générales. Ce dont nous avons d'abord dans M. Delcroix, c'est un style correct, une exécution parfaitement sage, de la verve sans charlatanisme, de la chaleur sans exagération, de la vigueur sans coups de pilons et de la grâce sans prétention. Evidemment M. Delcroix a fait de sérieuses études pratique guère le saut périlleux, les contorsions et autres casse-coups excentriques qui font le succès de certains pianistes modernes. Nous le répétons, M. Delcroix a obtenu bien soin un beau et légitime succès, succès d'autant plus précieux pour lui qu'il était dû tout par des artistes.

Plusieurs de ces Messieurs ont prêté le concours de leur talent au jeune pianiste et on sont fait entendre avec lui. M. Junca entr'autres, a dit l'air de la *Calomnie*, du Barbier, d'une manière admirable, si bien qu'il a le répéter une seconde fois pour satisfaire à l'exigence de son auditoire enthousiasmé.

LIBRAIRIE.—Voir Hébert & Cie viennent de recevoir 300 volumes de la Bibliothèque des Chemins de Fer qu'ils vendent à des prix tellement réduits que le contenu de leurs caisses ne peut manquer de s'écouler très rapidement. Les ouvrages composant la Bibliothèque des Chemins de Fer sont imprimés avec une véritable élégance. Voir aux avis.

FLORIDE.—Le goelette *J. J. Taylor* arrivée hier, nous a apporté des nouvelles du sud de la Floride. Tout était tranquille et les Indiens ne s'étaient pas signalés par de nouveaux crimes.

CHRONIQUE LOCALE.

EXAMEN DE NOTAIRES.—MM. PAUL RENE LEFRANC, PHILIPPE LACOSTE, OCTAVIEN DUBOIS ET FELIX PERCY ont passé présentés devant la Cour Suprême, le 5 de ce mois, pour subir leur examen, conformément à la loi de 1846 relative aux notaires, et ont reçu du tribunal un certificat de compétence.

DIORAMA DE HAUPTMANN.—Le Diorama de la guerre de Russie est ouvert au public. Cette intéressante exposition, qu'offre en ce moment à la Nouvelle-Orléans, est sans contredit remarquable à plus d'un titre et donnera aux idées parfaites de la nature et de la science dont elle a été dotée et qu'il est terminée par la prise de la formidable forteresse. Le bombardement de Bomarsund, l'incendie de Wargas, la prise de Nargen et de Sours et la prise de Bomarsund sont représentés avec un talent et un art que les artistes de la Louisiane ne peuvent qu'orient et dans la Baltique. Chaque scène est accompagnée d'une explication en anglais et en français.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire Pelletier contre Turner, le juré a présenté hier un verdict favorable pour Turner, candidat américain à la place d'instructeur.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.—Les esclaves dont les noms suivent ont été émancipés hier à la Deuxième Cour de District, avec permission d'habiter l'Etat: Nancy Walker, appartenant à la succession de M. Nathan Jarvis; Francis Noble, ancien de M. Delvaux; Antoine, appartenant à la succession de Duvernay; Louise, esclave de M. J. J. Montreuil.

—Le jugement a été rendu en faveur à l'affaire Nicholas Burton et sa femme, contre Thomas Kavanagh. Mme Burton déclarait dans un mémoire qu'elle avait été abandonnée par son mari le jour de sa naissance, le 10 janvier 1854, d'avoir insulté la famille de M. Kavanagh et produisit contre elle des motifs de mort. Kavanagh refusa de poursuivre la demande parce que, M. Kavanagh refusa de poursuivre la demande parce que, M. Kavanagh refusa de poursuivre la demande parce que, M